



## Contribution de Jean-Marie POUSSEUR

pousseur.jean@numericable.fr

### Tirage au sort et conseil de quartier

Le "retour à l'origine", le tirage au sort politique que pratiqua la cité Athénienne, présente à n'en pas douter un modèle à la fois démocratique et républicain qui peut questionner utilement nos pratiques politiques en ces temps où nous voulons combler la distance qui s'est installée entre les citoyens et leurs élus et retrouver une pratique citoyenne plus en accord avec ce que nous sommes en droit d'en attendre. Et cela s'applique tout particulièrement à notre requête d'une citoyenneté métropolitaine.

De même en effet qu'Athènes avait voulu surmonter les différences d'habitation qui caractérisaient son territoire par un découpage les réunissant arbitrairement au sein d'entités distinctes, l'exercice d'une citoyenneté métropolitaine ne passe-t-il pas par une logique surmontant les différences communales, à l'image de ces projets de territoire rompant avec les limites administratives des communes mis en avant par notre Conseil dans son apport sur le PLUM ?

Or, comme chacun de nous habite une commune, mieux, un quartier dans cette commune, demander à une citoyen, et précisons, puisqu'il s'agit d'habitant, à un citoyen ou à une citoyenne, d'exercer une citoyenneté métropolitaine, n'est-ce pas lui demander en quelque sorte d'abandonner ce qui la distingue des autres habitants et en premier sa communalité<sup>1</sup> ? Lui demander en d'autres termes de penser, vouloir, décider métropolitain ? De manière prégnante apparaît ici que le citoyen ne se confond pas avec l'habitant, et donc, pourquoi pas, le bien-fondé du tirage au sort.

Or, une de nos collègues, Françoise Brulport, réagit vivement au tirage au sort tel qu'il a été mis en œuvre pour redynamiser les conseils de quartier de Nantes.

Respectant parfaitement l'esprit du tirage au sort, ces conseils ont en effet cru bon, pour redynamiser l'institution, d'y introduire des citoyens nouveaux, de sorte que, sans lui demander son avis, ni si elle était volontaire, notre collègue, longtemps citoyenne active dans le conseil du centre-ville auquel elle appartenait, s'est retrouvée "convoquée" à la Mairie de Chantenay pour se voir affectée d'autorité au quartier Dervallières-Zola, qu'elle ne connaît ni ne pratique. Notre collègue ne cache pas son amertume et son désaccord.

---

<sup>1</sup> Je sais, le mot n'existe pas, mais il est, ici, commode et "communément" existe.

Cette réaction et ce qui l'a provoquée confirment deux éléments de notre réflexion.

Tout d'abord la contradiction soulignée entre la citoyenneté par essence volontaire et l'involontaire sur lequel repose le tirage au sort. Cette contradiction, que notre collègue a vécue de manière personnelle, ne peut être effectivement surmontée que si le tirage au sort s'établit, comme le pratiqua Athènes, parmi des volontaires.

Le second élément pourrait, il est vrai, se retourner contre cette distinction entre l'habitant et le citoyen que nous avons à plusieurs reprises soulignée. En effet, notre collègue qui, pendant plusieurs années, a participé au conseil de son quartier, n'a-t-elle pas fait preuve, comme elle tient à le souligner, d'un réel engagement citoyen ? Et par conséquent, si notre distinction est fondée (l'exemple d'Athènes toujours), la Ville n'était-elle pas fondée tout autant à tirer au sort pour un autre quartier, cette citoyenne qui avait fait preuve de son engagement citoyen ? Et donc notre collègue aurait tort de récriminer ?

Mais non ! La contradiction est bien du côté de la Ville de vouloir imposer une citoyenneté de quartier à des habitants qui ne l'habitent pas. De l'habitation à son quartier, on passe bien de son intérêt individuel au général. De l'intérêt général d'un quartier à un autre quartier, on passe d'un individuel à un autre individuel.

Mais la difficulté est bien posée. De fait, nos premières réflexions ont porté principalement sur le "partir de tous" qui fonde la volonté générale au sein de laquelle nous devenons citoyens, mais non sur le "pour s'appliquer à tous", qui demande sans doute à être davantage éclairé.